

Bureau Fédéral

Réunion du vendredi 12 février 2021 au siège de la FFBB

Présents : M. Jean-Pierre SIUTAT – Président.
Mmes Agnès FAUCHARD, Carole FORCE, Nathalie LESDEMA, Stéphanie PIOGER (en visioconférence) et Frédérique PRUD'HOMME.
MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Stéphane KROEMER, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON, Yannick OLIVIER et Alain SALMON (en visioconférence)

Invité : M. Paul-André TRAMIER

Assistent : Mmes Catherine BARRAUD (en visioconférence), Léa DUMAS et Amélie MOINE
MM. Alain CONTENSOUX (DTN), Tahar ASSED, Raymond BAURIAUD, Jacques COMMERES, Sébastien DIOT, Pascal GOUDAIL, Jérôme PRIGENT, Matthieu SOUCHOIS et Gilles THOMAS

N°	Annexes
1	Annexe 1 - 2021-02-12 BF 5 CF5x5 Enquête clubs V1 ASN
2	Annexe 2 - 2021-02-12 BF EDF Programme équipes de France 2020-2021 V1 EGT
3	Annexe 3 - 2021-02-12 BF Secrétaire Général V2 TBE
4	Annexe 4 - 2020-02-12 BF CP3x3 Point de situation V2 MLD
5	Annexe 5 - 2021-02-12 BF 2-PFE-BF 1 - PFE - VFIN
6	Annexe 6 - 2021-02-12 BF 5 VxE Labels BS du 14-01 au 05-02-2021
7	Annexe 7 - 2021-02-12 et 17-BF4-LABEL INFRA-V3-DHO

1. Ouverture par le Président

Jean-Pierre SIUTAT : est ravi d'accueillir, « à la maison », le Bureau Fédéral et de revoir les participants. Le prochain Comité Directeur prévu à la fin du mois se déroulera très certainement en présentiel au Novotel Paris Centre Tour Eiffel. Il salue Stéphanie PIOGER et Alain SALMON qui sont en visioconférence, ne pouvant être présents.

On vit depuis presque un an avec la COVID qui impacte nos activités professionnelles et personnelles. C'est une période délicate. Nous sommes là pour préparer l'avenir du basket français sous toutes ses formes. Aujourd'hui c'est compliqué : l'Équipe de France féminine n'a pas pu jouer contre l'Espagne le week-end dernier ; les enjeux importants, pour les 4 000 clubs, les licenciés, les

bénévoles... Cette équipe a été élue en décembre 2020 pour s'occuper du basket français pour les quatre années à venir ; elle a une mission qui est certainement plus importante que les années précédentes ; l'environnement était relativement favorable (bonne dynamique, situation financière saine) avant la pandémie que nous connaissons aujourd'hui.

Hormis les Jeux de Tokyo, nous avons 3 échéances :

- Les Jeux de Paris 2024 qu'il faut préparer. Nous allons tout faire pour les réussir, mobiliser des financements, préparer une stratégie... L'avenir de notre sport dépendra aussi des résultats des équipes nationales.
- L'après 2024 : la manière dont nous aurons la capacité de réussir cette transformation. Elle passera par du travail collectif, de l'investissement et des sacrifices ; dans un contexte COVID, ce qui pose notamment des difficultés en termes de ressources humaines. La fédération a tout pour réussir cette transformation. Nous avons engagé plusieurs projets tels que les plateformes de service. Nous avons les atouts pour réussir que d'autres n'ont peut-être pas. Nous avons été élus par nos clubs pour préparer leur avenir et celui du basket français.
- Les échéances politiques de 2024 : il rappelle que c'est son dernier mandat ; il ne souhaite pas que ce qui est fait soit un calcul pour 2024, pour se positionner pour 2024. Nous avons été élus pour travailler pour le basket français pour 2024. Nous ne défendons pas des projets pour nous mais pour les territoires.

Notre gouvernance et notre opérationnel fonctionnent comme, par exemple, avoir un Directeur Général qui est également Directeur Technique National. Le ministère était au départ réticent et maintenant encourage d'autres fédérations à penser à cette organisation.

2. Présidence

a. Point au national

Jean-Pierre SIUTAT : Projet de loi « Principes de la République » qui conditionnera la délégation à la signature d'un contrat de délégation, et transformera la tutelle de l'Etat en un contrôle.

Il a participé à de nombreuses réunions avec les fédérations concernées, le CNOSF et le Ministère avec Amélie MOINE.

Les ligues professionnelles ayant été "oubliées" dans le texte initial, des députés ont proposé un amendement à l'article 25 afin de les intégrer sans équivoque dans le texte en prévoyant la notion de subdélégation ; les fédérations, et il propose qu'il en soit de même pour la FFBB, sont favorables à la consécration législative de cette relation.

A remarquer que ce Projet de loi donne davantage de responsabilité au monde fédéral qui devra s'engager à mettre en œuvre le contrôle de ces principes de la République par ses structures affiliées. Se pose toutefois le cas des associations non affiliées.

Accord du Bureau Fédéral pour soutenir l'amendement consacrant le principe de subdélégation des ligues professionnelles

Raymond BAURIAUD : les ligues ont profité de la désunion des fédérations qui ne se sont jamais regroupées pour défendre l'organisation du sport français. Il faut tenir bon car il en va de toute l'organisation du sport en France, son économie, les équipes nationales, la détection et la cohérence globale d'un sport....

b. Point à l'international

Les frontières sont fermées et il faut justifier d'un motif impérieux pour se rendre à l'étranger ou accueillir une équipe étrangère. On a eu quelques avancées mais qui ne sont pas suffisantes : aujourd'hui une équipe qui vient jouer en France peut entrer sur le territoire et jouer, par contre, quand elle revient d'un pays non européen, elle se soumette à une période de septaine aménagée mais qui ne permet pas la tenue de rencontres. Il faut donc modifier les calendriers pour prendre

cela en compte. Nous rencontrons de plus de difficultés concernant les joueurs ou joueuses qui partent avec leurs équipes à l'étranger et doivent ensuite respecter les septaines en retour.

Jean-Pierre SIUTAT a un rendez-vous téléphonique avec Andreas ZAGKLIS, Secrétaire Général FIBA, dans le courant de la semaine suivante.

Equipe de France féminine, la France accueillera l'Espagne les 23 et 24 mai en remplacement des rencontres prévues la semaine dernière.

Le 8 mars se déroulera à Valence le tirage au sort de l'Eurobasket Féminin.

Nous rencontrons des difficultés pour faire cohabiter l'Eurobasket féminin et le championnat de Jeep Elite à Strasbourg. En effet le club de la SIG devrait jouer quatre rencontres pendant cette même période. Une dérogation a été obtenue afin que le club puisse faire un match pendant l'après-midi.

c. Point COVID :

Il remercie pour leur travail Alain SALMON pour la partie sportive et Jean-Pierre HUNCKLER et René KIRSCH pour la partie économique.

Que fait-on en termes d'échéances ? de communication auprès du grand public mais aussi de nos ligues et comités ?

Nous nous attendions, comme beaucoup, lors du dernier Comité Directeur, à une intervention du Président de la République et l'annonce d'un nouveau confinement. Nous nous sommes donc préparés avec cette éventualité.

Aujourd'hui nous n'avons aucun signal, ni positif ni négatif.

Nous avons consulté les ligues et comités pour un accord de principe sur le plan sportif. Tout le monde est prêt à se ranger derrière une décision fédérale.

Alain SALMON a consulté les clubs de championnat de France (hors HNC) ; certaines divisions souhaitent poursuivre.

Sur la partie financière, l'arrêt des compétitions (pas de la saison) appellera des réactions des clubs et des licenciés. Nous devons préparer une réponse à la hauteur des difficultés de nous tous (fédération, ligues, comités et clubs) ; il est rappelé qu'à ce jour, la fédération n'a touché aucun soutien financier de l'État ; il faudra des années pour retrouver une situation économique normale.

i. Sportif :

1. Haut niveau des clubs 2020-21 & 2021-22

Aujourd'hui il n'y a pas de raison que les clubs de haut niveau arrêtent :

- La LFB poursuit son championnat, certains clubs sont encore en Coupe d'Europe
- La LF2 est à 70 ou 80% des matches joués, donc même si elle devait arrêter, un classement sera établi
- La NM1 est prête à aller à la fin de la phase 1 et ne pas jouer la phase 2, ce qui permettrait d'établir un classement

2. Compétitions amateurs 2020-21 & 2021-22

Alain SALMON présente les résultats de l'enquête menée auprès des clubs de championnat de France concernant un éventuel arrêt des compétitions (voir l'annexe 1).

Jean-Pierre SIUTAT remercie Alain SALMON pour la qualité de ce travail et demande l'avis aux membres du Bureau Fédéral.

Un tour de table de déroule et une discussion s'engage.

Il en ressort que le Bureau Fédéral souhaite reporter sa décision et attendre de voir comment va évoluer la situation sanitaire avant de se prononcer définitivement.

Jean-Pierre SIUTAT résume les hypothèses de travail retenues :

- Enquête auprès des clubs et remontées de terrain
- Dissocier les championnats métropolitains et ultramarins
- Dissocier les championnats jeunes et séniors
- Suivi des dispositions règlementaires qui ont été votées par le Comité Directeur des 11 et 18 décembre 2020
- Assurer la continuité territoriale
- Ne pas mettre fin, à date, aux différents championnats.

Il liste les raisons d'espérer un retour à la normale :

- Pas de signal du gouvernement condamnant définitivement la saison
- Encore du temps d'ici fin juin, avec une volonté des clubs de jouer
- Masque pour la pratique sportive en cours de déploiement
- De nombreux championnats peuvent encore aboutir dès la reprise
- Filières PPF autorisées à jouer

Il liste les raisons de ne pas espérer :

- Certains championnats n'ont pas ou peu débuté
- Le « stop and go » peut être la cause d'une forme de démobilisation de certains dirigeants

Les 3 décisions sur le volet sportif :

- Report des décisions
- Consultation et information des ligues et comités
- Proposition de solutions alternatives, par exemple le remplacement éventuel d'un championnat par un trophée. Les clubs de championnat de France étant prêts à rejoindre une compétition gérée au sein d'une région ; un travail doit être fait avec la Ligue Régionale et les comités départementaux de la région.
Ces questions seront préalablement travaillées par Alain SALMON et Thierry BILICHTIN et l'ensemble des présidents de ligues régionales.
- Mise en place d'une communication grand public intégrant le plan sportif et le plan économique.

Jean-Pierre SIUTAT présente des pistes de réflexions concernant le volet économique.

Pour construire ce document, il est parti du principe que le socle est l'adhésion à l'association et à la Fédération et que l'extension peut être plus ou moins considérée comme une prestation de service. Les licenciés ont payé une extension pour jouer et la pandémie a empêché la compétition de se tenir, ou si elle se tient, elle sera en mode dégradée.

Il a été décidé que la réponse de la fédération sera dissociée de celle des ligues et comités.

Par principe le socle est dû (appartenance à la fédération) ; soit il est déjà payé, auquel cas la fédération le conserve, soit il ne l'est pas et il reste dû à 100%.

En revanche, la partie de licence 'extension' payée sera restituée et celle qui reste à payer sera abandonnée.

Cela entraînerait pour la fédération une perte de 2,3 millions d'euros. Il conviendrait ensuite de chiffrer les mesures des ligues et des comités afin d'évaluer le total des flux financiers à destination des clubs.

La fédération remboursera les droits d'engagements séniors et jeunes amateurs des championnats de France, qu'elles reprennent ou non. Cela représentera un montant de 300 000€ pour la fédération. Les ligues et comités sont libres de choisir de le faire ou non sur leurs compétitions.

Les forfaits fédéraux seront payés au réel, les droits de mutation sont conservés, ceux des AST-ASP restitués.

Jean-Pierre HUNCKLER : depuis septembre les services comptables de la fédération tiennent à jour un suivi précis des finances disponibles mois par mois. Ce tableau nous permet d'aller jusqu'au 31 décembre 2021 et de savoir, en fonction des décisions prises aujourd'hui ce que nous aurons en trésorerie disponible.

Lors de la réunion des Directeurs Territoriaux qui s'est déroulée le matin même, il a été proposé de mettre la matrice de ce tableau à disposition des ligues et comités afin de faire de même.

Aujourd'hui on est capable d'absorber cette décision en maintenant une trésorerie qui permet de travailler normalement jusqu'au 31 décembre 2021.

Un point de situation financière sera fait à fin février. C'est la première année où nous ferons quatre situations dans la même saison pour évaluer notre état au niveau des charges.

Nous devrions aller vers un déficit de 1.5 à 2 millions d'euros sur cet exercice, à quoi il faudra ajouter la perte de licenciés et des droits TV.

La situation actuelle n'a pas empêché de renouveler les accords avec le Conseil Social et Economique des salariés pour quatre ans dans les mêmes conditions qu'auparavant.

Il pourrait présenter un budget déficitaire à l'Assemblée Générale, mais qui permettrait de faire des investissements et d'aider les territoires.

René KIRSCH : la Commission Fédérale des Finances a travaillé sur le coût des licences. Elle a relevé des disparités territoriales sur le coût du socle (de 2,95€ à 28€) et des extensions (de 0€ à 30€).

Le remboursement total des extensions mettrait de nombreuses structures en danger.

Il rappelle que 23 structures n'ont pas déposé leurs documents financiers sur eFFBB comme demandé. Une relance sera effectuée.

Concernant uniquement les instances qui ont transmis leurs documents financiers, on arrive à un total de 4 à 4.2 millions d'euros pour les extensions (les ultramarins n'étant pas pris en compte dans ce calcul).

Le total cumulé des pertes de la fédération et de ses structures représenterait environ 7 millions d'euros.

Un tour de table se déroule concernant les propositions présentées.

Validation des propositions par le Bureau Fédéral

La démarche sera présentée aux ligues et comités lors d'une visioconférence le lundi 15 février. Une communication à destination du grand public sera ensuite lancée.

Jean-Pierre SIUTAT : propose de conserver les tarifs de cette saison pour la saison prochaine et de créer une ligne budgétaire pour développer un plan d'actions de relance permettant d'accompagner les clubs, les aider à redémarrer et aller chercher des licenciés.

Validation du Bureau Fédéral

Une réflexion sur les socles gratuits au-delà d'un certain nombre de dirigeants sera engagée.

3. Années d'âge des catégories jeunes

Jean-Pierre SIUTAT : pour la saison prochaine, soit on maintient les catégories d'âge actuelles, soit on vieillit d'un an les catégories d'âge en considérant que les jeunes n'ont pas eu l'occasion de jouer. Quelles catégories seront impactées ?

Agnès FAUCHARD :

Une réflexion et un travail ont été faits lors de l'élaboration du Brevet Fédéral Enfant sur les catégories d'âge.

La proposition était de s'aligner sur l'Europe (Mini de U5 à U10).

Suite à une réunion avec la DTN avec Stan HACQUARD, la proposition était de ne rien changer.

Actuellement, notre fonctionnement s'aligne avec la scolarité de nos jeunes. Le constat : aujourd'hui, on passe de U11 (petit panier et ballon taille 5) à U13 (grand panier et ballon taille 6).

Certains comités s'adaptent en faisant jouer leurs U11 sur grand panier.

Jean-Pierre SIUTAT : demande à Agnès FAUCHARD de proposer lors d'un prochain Bureau Fédéral une étude sur le sujet. Il souhaite que ce sujet soit présenté lors du Comité Directeur du mois de février dans un premier temps pour avoir un débat sur le sujet, puis au Bureau Fédéral de mars pour valider des décisions et le présenter ensuite au Comité Directeur du mois d'avril.

d. FFBB 2024 : Point d'avancement des plans

Jean-Pierre SIUTAT : à date tout est lancé. Les rendez-vous sont pris, les échéanciers sont faits. Il se tient à disposition des différentes équipes.

4. Direction Générale / Direction Technique Nationale

a. Point général

Alain CONTENSOUX : concernant le point RH, la période actuelle aura des conséquences. Certains salariés sont dans une situation humaine compliquée et nous devons faire un travail de préparation de l'après COVID.

Gilles THOMAS va prendre la direction du Pôle France. S'il ne pourra plus assurer toutes ses missions il conserve celles de DTN adjoint ainsi que le traitement des aides personnalisées et les listes de Haut Niveau. Une période de tuilage sera nécessaire. Cela sera annoncé lundi 15 février. Des démarches sont engagées afin de récupérer un CTS. En effet, cette année quatre partent à la retraite.

Il rappelle que les sélections d'entrée dans les Pôles Espoirs pourront avoir lieu et il espère que les actions de détection pourront être menées à bien.

b. Programme des équipes de France

Jacques COMMERES présente le programme des Equipes de France (voir l'annexe 2).

Il fait un rappel des poules dans lesquelles se trouvent les Equipes nationales pour les Jeux Olympiques.

Il signale que la formule des Jeux Olympiques a changé : un groupe sera fait avec les 3 équipes qui seront arrivées premières de leur poule, un 2^{ème} groupe avec les équipes arrivées secondes et un dernier avec les troisièmes. On ne peut donc pas croiser avec une équipe de son groupe initial en quart de finales. Avoir les USA dans notre poule (M et F) est donc une bonne chose.

Les mesures anti-COVID compliquent l'organisation des fenêtres internationales au niveau des déplacements des équipes à la fois pour nos équipes mais également pour les internationaux qui évoluent dans nos championnats et qui doivent être mis à disposition de leurs équipes nationales.

Malgré l'absence de l'Espagne, le stage de l'Equipe de France féminine à Toulouse a été très bon et a été important sportivement car elles ont pu s'entraîner et être en prise avec le projet de performance.

Un stage de l'Equipe de France féminine 3x3 a été organisé à l'INSEP. Différentes équipes n'ayant pu venir, le tournoi a été remplacé par des rencontres contre l'équipe d'Autriche.

Le stage de l'Equipe de France U20 féminine à Voiron a dû être écourté, une joueuse ayant été testée positive au COVID. Il n'y a pas eu d'autre contamination.

L'Equipe de France masculine est au Monténégro pour une fenêtre de qualification. Si elle gagne elle sera qualifiée, sinon il faudra affronter la Grande Bretagne qui est un adversaire difficile.

5. Délégation Marque

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER : les statuts du musée ont été envoyés par mail aux personnes concernées afin de les voter.

Raymond BAURIAUD : point sur les évènements en cours ou en préparation :

- Le 8 mars se déroulera le tirage au sort de l'Eurobasket Féminin à Valence. Cathy MELAIN y représentera la France.
- Championnat d'Europe 3x3 : nous sommes en attente du retour de l'étude de faisabilité de Paris La Défense pour l'organisation de l'évènement. Un rendez-vous a été fixé avec Jean-Pierre SIUTAT et la région pour une demande de subvention.
- Open de France 3x3 : la ville d'Arras a retiré sa candidature. Il reste deux candidats qui sont Reims et Lille.
- Coupe de France : les quarts de finale seront organisées dans les clubs et non plus à Trélazé. Une discussion est en cours avec l'Equipe en vue de la diffusion d'un match.
- LFB : la diffusion des matchs de LFB sur l'Equipe se passe bien. Seront diffusés prochainement :
 - o Le 20 février : Villeurbanne / Bourges
 - o Le 26 février : Villeurbanne / Basket Landes
- L'Equipe de France masculine est actuellement au Monténégro. Un point presse sera organisé chaque jour et des opérations de communication sont prévues.
- L'Equipe de France féminine a participé à une opération en partenariat avec la MAIF où les clubs de Millau et Fabregue, détenteurs du Label FFBB Citoyen, ont reçu chacun 5 000€. Il remercie le staff et les joueuses pour leur participation ainsi que la MAIF

Le service Marketing est en contact permanent avec les partenaires afin de les garder. Ce sont des négociations et discussions permanentes.

Suzuki sera présent sur notre compétition eSport FFBB Hoops League. Un communiqué de presse sera diffusé le 16 février.

D'autres marques sont intéressées en cas de mise en place d'une saison 2.

Le contrat avec Kinder a été renouvelé pour 4 ans, ce qui est une très bonne nouvelle souhaite renouveler également le contrat avec GRDF dont la direction générale a changé.

Un point a été fait sur le fonctionnement de la Mission Evènementiel.

Jean-Pierre SIUTAT : on souhaite attirer l'attention des collectivités locales qui vont être très sollicitées. C'est pourquoi il faut qu'on soit pertinents sur l'organisation de nos évènements.

Jean-Pierre HUNCKLER : concernant les Hoops Factory, un état des lieux a été fait avec les 3 plateformes, des devis pour rénover certaines salles sont en cours. Différentes visioconférences ont également eu lieu avec les franchisés. Un séminaire se déroulera à la fédération le 25 février auquel ils participeront ainsi que Jean-Pierre SIUTAT, Pascal GOUDAIL, Jean-Pierre HUNCKLER, Alain CONTENSOUX et Philippe ABRAHAMI.

L'objectif étant d'organiser les salles, mettre en place un plan d'animations de relance à la réouverture des salles qu'on espère le plus tôt possible.

Ces personnes seront présentées au début du Comité Directeur du 26 février.

Jean-Pierre SIUTAT : une convention est en cours de signature avec la ville de Paris pour la rénovation de 13 terrains extérieurs.

6. Secrétariat Général

a. Point général

Thierry BALESTRIERE : la prochaine réunion du Comité Directeur se déroulera en présentiel au Novotel Tour Eiffel. En raison des règles sanitaires en vigueur, la salle de réunion est prévue pour permettre d'avoir 8m² par participant, le repas ne sera pas servi en salle de restauration mais un plateau repas sera pris en salle de réunion.

Une formation JENJI est prévue de 13h30 à 14h.

b. Ordre du jour des réunions de Zones

Thierry BALESTRIERE : certaines zones ont signalé que certains participants ne souhaitaient pas faire la réunion en présentiel.

Jean-Pierre SIUTAT : ces réunions sont obligatoires et doivent être organisées en présentiel. Il fera un rappel sur ce sujet lors de la visioconférence avec les ligues et comités le 15 février.

c. Composition des commissions – Finalisation

Thierry BALESTRIERE : point sur la composition des commissions (voir l'annexe 3).

Une étude concernant par membre, sur le nombre de commissions auxquelles il participe. Il souhaite savoir à combien de commissions peut appartenir un dirigeant. Il rappelle l'engagement de Jean-Pierre SIUTAT de solliciter les candidats non élus lors de la dernière Assemblée Générale Elective.

Jean-Pierre SIUTAT : il n'y a pas d'urgence pour prendre ces décisions, on se donne un mois pour statuer.

Thierry BALESTRIERE : rappelle que les membres des commissions doivent être licenciés et demande aux présidents des commissions concernées de prendre contact avec leurs membres qui n'auraient pas encore de licence.

Il propose l'ajout de Thérèse LANQUEPIN à la Commission Fédérale des Dirigeants et Adhérents ainsi que l'intégration d'Anne Chrystel FOGLIANI comme vice-présidente de la Commission Fédérale Vivre Ensemble.

Validation du Bureau Fédéral

Il propose la composition de la Commission Fédérale des Techniciens (voir la suite de l'annexe 3).

d. Publication dans eFFBB – Directives

Thierry BALESTRIERE : lors de la publication d'une note sur eFFBB on sélectionne les publics qui peuvent la voir ou non. On s'est aperçu que certaines structures avaient eu accès à des documents qui ne leurs étaient pas destinés. Le problème a été résolu.

Jean-Pierre SIUTAT : on joue la transparence auprès des structures et des informations se retrouvent sur les réseaux sociaux ou sites spécialisés.

Il faut mettre en place un protocole pour les visioconférences afin de les sécuriser et être sûrs que les personnes présentes sont bien celles qui doivent y participer.

7. Délégation 3x3

a. Point général

Nathalie LESDEMA : de nombreuses structures sont inquiètes ; elles ne sont pas certaines de pouvoir organiser les Opens comme prévu. Anthony CHRISTOPHE a dû annuler l'Open de Hyères mais il est à la recherche d'un autre site.

Suite au dernier Bureau Fédéral, un courrier a été transmis à la FIBA concernant l'organisation des tournois internationaux.

Le tournoi de Cergy se déroulera le 10 juillet et non plus en juin.

Lors du rassemblement de l'Equipe de France 3x3 féminin à l'INSEP une formation des Refs et des managers d'organisation a été organisée afin d'avoir une montée en gamme de nos tournois.

b. Circuit professionnel

i. Point de situation

Yannick OLIVIER : présentation d'un point de situation sur la mise en place du circuit professionnel 3x3 (voir l'annexe 4).

Jean-Pierre SIUTAT : propose d'intégrer à la commission un franchisé Hoops Factory. Les plateformes peuvent également accueillir et encadrer du BaskeTonik ou du Basket Santé.

Une présentation du circuit professionnel 3x3 sera faite lors du Bureau Fédéral du mois de mai.

8. Délégation Clubs & Territoires

a. Point général

Pierre DEPETRIS : toutes les commissions ont commencé à travailler.

b. Commission Fédérale Clubs

i. Affiliations de nouveaux clubs

Gérald NIVELON propose l'affiliation A1 du club Auguste Events 3x3. Cette structure est située en Saône et Loire, son dossier est complet et la ligue ainsi que le comité ont donné un avis favorable.

Validation de la demande d'affiliation par le Bureau Fédéral
--

Gérald NIVELON : les dernières notifications dans le cadre des attributions de fonds du Retour au Jeu sont parties. Un courrier va être adressé à toutes les ligues et tous les comités résumant les sommes attribuées.

9. Délégation Formation & Emploi

a. Point Général

Christian AUGER : les commissions sont dans la phase d'installation. La CFO a tenu sa première plénière d'installation le 11 février. 5 réunions par familles sont ensuite prévues. La Commission Fédérale Emploi a eu sa première réunion le 9 février. La Commission Fédérale des Dirigeants & Adhérents aura sa première réunion début mars.

Le travail sur les plans FFBB 2024 a débuté.

Le pôle est dans une phase de transmission des dossiers et connaissances entre Matthieu SOUCHOIS, Tahar ASSED et Christian AUGER.

b. Commission Fédérale des Techniciens

Le Bureau Fédéral avait demandé une cartographie des encadrements des équipes de LF2. Christian AUGER présente le résultat de ce travail (voir l'annexe 5).

Jean-Pierre SIUTAT : le but est de faire monter la LF2 en niveau mais il n'y a pas d'urgence sur ce dossier. Ce sujet sera de nouveau abordé la saison prochaine pour une mise en œuvre pour la saison 2022-2023.

Une analyse comparative du statut du technicien entre la LFB, la NM1 et la LF2 sera effectuée.

i. Situation du staff de Poitiers Basket 86

Christian AUGER présente la situation du cas de l'encadrement du Poitiers Basket 86 (voir la suite de l'annexe 5).

Le dossier est réglé : Bernard MAHIEUX a fait les recherches nécessaires et les contrats ont été homologués par la LNB.

Un courrier signé de Jean-Pierre SIUTAT sera adressé au club.

ii. RFIT

Christian AUGER : rappelle le tarif pour les Brevets Fédéraux (voir la suite de l'annexe 5) et propose que la fédération perçoive 15€ par inscription.

Validation du Bureau Fédéral

Thierry BALESTRIERE : cela pourrait passer par la mise en place de moyens de paiements dématérialisé, Hello Association par exemple, pour les formations.

c. Commission Fédérale des Officiels

Christian AUGER : présentation des actualités relatives aux stages des officiels et de la valorisation des Ecoles d'Arbitrage (voir la suite de l'annexe 5)

d. Commission Fédérale des dirigeants et adhérents :

Attribution de l'organisation du Campus 2021

Christian AUGER : proposition d'attribuer l'organisation du Campus 2021 au comité du Gard.

Validation de la proposition par le Bureau Fédéral
--

10. Délégation Pratiques Fédérales

a. Point Général

Alain SALMON : beaucoup de réunions s'organisent, les choses se mettent en place.

La veille au soir s'est tenue une réunion avec les présidents de commissions sportives de comités et de ligues pour leur présenter l'organisation de la commission et présenter la nouvelle mission de Thierry BILICHTIN.

b. Commission 5x5

i. Répartition des places en Championnats de France U15 Elite et U18 Elite.

Alain SALMON : présentation de la répartition des places en Championnat de France Elite U15 Elite et U18.

Le même format que les autres années a été conservé.

Il précise que le nombre de places en NF U15 Elite sera bien ramené à 48 pour la saison 2021-2022.

ii. Cahier des Charges U15 Elite et U18 Elite

Alain SALMON : proposition d'un cahier des charges pour les compétitions U15 Elite et U18

Une discussion s'engage.

Le cahier des charges sera retravaillé et le sujet sera abordé avec les présidents de ligues lors du Comité Directeur de février. Une nouvelle version sera présentée lors du Bureau Fédéral du mois de mars.

c. Commission Vivre Ensemble

i. Labels Basket Santé

Frédérique PRUD'HOMME : propose des attributions de Labels Basket Santé (voir l'annexe 6).

Validation du Bureau Fédéral

ii. VxE - Principes règlementaires

Frédérique PRUD'HOMME : proposition de principes règlementaires pour le Micro Basket, le BaskeTonik et le Basket Inclusif.

Le BaskeTonik et le Basket Inclusif doivent être connectés avec l'offre de licence dématérialisée

Validation du Bureau Fédéral pour le BaskeTonik et le Basket Inclusif

Une discussion s'engage concernant le Micro Basket, une réflexion doit être menée sur sa mise en place.

Frédérique PRUD'HOMME : présente et propose ensuite la mise en place du BaskeTonik Forme.

Validation du Bureau Fédéral

Agnès FAUCHARD : alerte sur la difficulté d'organiser le Challenge U13 cette saison en raison de la situation sanitaire.

Un rétro planning pour l'organisation de ce challenge sera réalisé afin de voir quelles solutions peuvent être envisagées.

11. Délégation Haut Niveau

a. Point sur les rencontres avec les clubs LFB

Carole FORCE : point sur le championnat LFB.

Elle a rencontré la quasi-totalité des clubs de LFB, et fera un bilan quand elle les aura tous vus. Cependant elle dresse une liste des sujets qui reviennent le plus :

- Passer la LFB à 14 équipes
- Médiatisation, besoin de visibilité
- Le mercato qui est fait auprès des joueuses de plus en plus tôt
- Flambée du salaire des joueuses
- Autorisation d'une joueuse étrangère supplémentaire
- Pas assez de joueuses françaises
- Les accords sectoriels
- Des difficultés avec Key Motion
- Demande d'un cahier des charges pour une labellisation des clubs de LFB
- La sortie du centre de formation à 20 ans des joueuses est considérée comme trop tôt et engendre des difficultés pour faire signer des contrats professionnels
- Les clubs sont contents de pouvoir renouer le dialogue avec la fédération

Jean-Pierre SIUTAT : si les clubs n'ont pas assez de joueuses à 12 clubs, comment vont-ils faire en passant à 14 ? On a souhaité avoir 12 clubs pour que le plus possible soient engagés au niveau

européen, 8/12 actuellement, et permettre d'espacer les rencontres pour pouvoir jouer les fenêtres de qualifications et minimiser le risque de joueuses internationales blessées en fin de saison. Un groupe de travail réunit actuellement 7 sports collectifs autour du sport pro féminin ; le basket est en avance comparé aux autres sports.

Carole FORCE : deux groupes de travail ont été lancés : « LFB et son public » et « Captation des images ».

Jean-Pierre SIUTAT : la LFB et la LF2 ont ou auront joué plus de 50% des rencontres. Il y aura donc un classement en LFB et LF2 et donc des montées et descentes. L'impact sur la NF1 doit être étudié.

b. NM1

Jean-Pierre SIUTAT : nous ne sommes pas loin d'avoir passé les 50% de la phase 1. Les clubs souhaitent aller au bout de la phase 1 mais certains évoquent le fait de ne pas jouer la 2^{ème}. Cette phase se déclenche une fois que les clubs ont joué l'intégralité des matches de la phase 1 avant une certaine date. On pourrait simplement conclure la phase 1 en décalant certains matches après cette date.

Carole FORCE : lors du dernier Bureau Fédéral la liste des clubs remplissant, au 29 janvier 2021, le cahier des charges pour l'accession des clubs de NM1 à la Pro B a été validé. Les dossiers des clubs retenus seront réexaminés à la fin de la saison.

La communication auprès des clubs peut-être faire.

12. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

a. Point général

Stéphanie PIOGER : dans la précipitation de la fin d'année civile, le règlement sportif particulier NM1 a été rédigé et publié sans intégrer l'intégralité des derniers arbitrages arrêtés par le Comité Directeur du 11 décembre 2020. Le PV et son annexe étant régulièrement publiés sur le site fédéral, elle demande donc l'autorisation d'amender ledit règlement conformément aux principes adoptés.

Validation du Bureau Fédéral

Dans le cadre du recours en conciliation contre le club de Grenoble Basket tt 38 (NM3), le conciliateur a proposé au club requérant de s'en tenir à la décision contestée. Le club a fait participer un joueur à une rencontre de NM3 avec une extension loisir en lieu et place d'une extension compétition

Une réunion de la Commission Fédérale JIG-MIG a eu lieu. Un retour sera fait au prochain Bureau Fédéral ainsi que des propositions qui pourront être applicables dès cette année.

13. Délégation Clubs & Territoires

a. Commission Collectivités Locales et INFRA

i. Demande de label Infra

Stéphane KROEMER : proposition d'attribution de Label Infra (voir l'annexe 7).

Validation du Bureau Fédéral

14. Questions diverses

René KIRSCH : où en est le partenariat avec l'association Siel Bleu ?

Jean-Pierre SIUTAT : nous avons repris contact avec eux, mais suite à la pandémie ce dossier a été laissé de côté.

Sébastien DIOT : ce dossier va être relancé par l'équipe de Frédérique PRUD'HOMME.

Paul MERLIOT : quelle communication sera faite concernant les décisions prises aujourd'hui en raison de la pandémie COVID ?

Jean-Pierre SIUTAT : une visioconférence aura lieu avec les présidents de ligues et comités le lundi 15 février. Un communiqué de presse sera ensuite diffusé.

Paul-André TRAMIER : la FFBB a-t-elle réfléchi à une adéquation entre le PSF et les conférences régionales du sport ? Le mouvement sportif n'y étant quasiment pas représenté.

Jean-Pierre SIUTAT : ce point a été pris en considération. Le Basket a l'avantage d'être universel, de pouvoir se jouer sur tous les territoires. C'est pourquoi nous sommes en relation avec la plupart des réseaux de collectivités locales.

Thierry BALESTRIERE : la fédération devra être présente sur les Assemblées Générales de comités. Il invite les membres du Bureau Fédéral à réserver leurs week-ends de mai et juin à cet effet.

Christian AUGER : le projet gares/sport et bien être en collaboration avec SNCF a été mis entre parenthèses en raison de la crise sanitaire.

C'est également la dernière participation de Matthieu SOUCHOIS au Bureau Fédéral en tant que directeur du pôle Formation et Emploi.

Stéphane KROEMER : la conférence des conciliateurs du Comité National Olympique devrait donner raison à la fédération dans un dossier qui l'oppose à un agent qui refuse de transmettre les documents comptables demandés par la fédération.

Sébastien DIOT : il s'agit de son dernier Bureau Fédéral en charge des deux pôles, notamment pôle Clubs et Territoires, après plus de 10 ans à travailler sur ces thématiques qui ont vraiment changé de volume ces derniers temps.

Il souhaite bonne chance à Stéphane KROEMER, Nathalie LESDEMA, Gérald NIVELON et Pierre DEPETRIS.

Il remercie particulièrement Philippe CABALLO, Damien HENO et Najib CHAJIDDINE qui font un travail remarquable et qu'il quitte un peu à regret. Il souhaite également bon courage à Matthieu SOUCHOIS qui sait pouvoir compter sur lui pour continuer le tuilage sur les semaines à venir.

Tahar ASSED : le tuilage avec Mathieu SOUCHOIS a commencé.

Mathieu SOUCHOIS : le parcours e-learning d'examen d'arbitre départemental a été rénové. Il sera mis en ligne la semaine suivante.

Nous avons reçu une note de l'agence sur la mise en œuvre du PSF. Une analyse doit être faite, notamment concernant l'évaluation des dossiers.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 19 mars 2021.